

VOLET 1 – BILAN – POUR INFORMATION

GT HANDICAP 3 JUILLET 2025

Le réseau des référents Handicap de proximité

1 - Une organisation structurée de longue date au sein de la DGFIP :

A l'image du niveau ministériel qui dispose d'un haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion¹ chargé de définir et de mettre en œuvre la politique ministérielle en matière d'accessibilité universelle et de handicap, la DGFIP a installé en 2020 une référente nationale Handicap au sein du SRH², dotée d'une expertise et d'un diplôme universitaires spécifiques.

Elle anime et coordonne un réseau national de 150 référents handicap de proximité implanté sur tout le territoire, au sein de chaque DDFIP / DRFIP et directions spécialisées.

2 - Un réseau des référents mobilisé pour un accompagnement personnalisé en proximité :

Chaque direction territoriale et service à compétences spécialisées et/ou nationale dispose d'au moins 1 référent handicap de proximité (RHP) dont la mission est d'accompagner l'insertion, le maintien en emploi et d'assurer le suivi tout au long du parcours professionnel des agents en situation de handicap.

Le RHP est responsable de la mise en œuvre des aménagements de poste de travail raisonnables permettant à chaque agent de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Ces aménagements sont élaborés en collaboration avec le médecin du travail, l'agent concerné et la direction locale afin d'assurer une réponse adaptée à chaque situation. La procédure d'aménagement débute par la visite de l'agent en situation de handicap auprès du médecin du travail jusqu'à la transmission de la facture du matériel préconisé en compensation du handicap.

Ces acteurs de terrain sont en relation directe avec la référente handicap nationale qui veille à la cohérence des actions sur tout le territoire et à la montée en compétence des référents locaux.

3 - Une animation soutenue via des sessions métiers et des formations :

Pour accompagner la mise en œuvre de la politique handicap directionnelle, des webinaires sont animés 4 à 5 fois par an, depuis 2021, par la référente handicap nationale.

Ces sessions régulières permettent notamment un partage des expériences, l'objectif étant de mutualiser les bonnes pratiques et d'améliorer la qualité de l'accompagnement. Elles visent également à renforcer les compétences techniques des référents, pour qu'ils puissent agir efficacement sur le terrain. Ces échanges favorisent également la création d'un réseau solidaire et dynamique.

1 Fabrice THEVAUX – Secrétariat Général – SRH1 ;

2 Dominique Garcia – DGFIP – Bureau CVTD.

La référente nationale assure un soutien par son expertise, en répondant aux interrogations des référents et des directions. Elle intervient pour clarifier la réglementation, conseiller sur la mise en œuvre des aménagements, sensibiliser aux enjeux de l'inclusion ou encore accompagner dans la gestion des situations complexes.

Une journée d'étude annuelle et des actions concrètes viennent compléter cette démarche de formation continue. Ces rencontres organisées par le secteur handicap du bureau CVTD, sont l'occasion d'aborder des sujets innovants et stratégiques en lien avec l'actualité et les besoins spécifiques des RHP.

- 2022 : Thématique relative à l'insertion d'une personne avec un handicap invisible et retour sur les e-formations sur les différents types de handicap

- Accueil par la Cheffe du service RH d'étudiants en situation de handicap au sein de la DDFIP 92 et présentation des services.

- Formation en alternance durant 11 mois d'un apprenti en situation de handicap par la référente handicap nationale au sein du bureau CVTD. Validation de son Master en RH.

- 2023 : Professionnalisation des RHP et partage d'expériences locales (signature d'une convention entre la DDFIP du Haut Rhin et le centre de réadaptation de Mulhouse, participation de la DDFIP de l'Essonne à un salon « Handicap, Emploi et Sport »)

Plusieurs outils ont été diffusés sur l'intranet local afin de sensibiliser et d'informer. Un quiz thématique sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 a ainsi été élaboré avec l'appui d'un prestataire. De même, un film d'animation muet, « Dear Mother », a été diffusé. Ce film, présenté au festival de Venise, a permis de mettre en lumière le pouvoir d'action des personnes en situation de handicap et le rôle des proches aidants.

- 2024 : Présentation de la politique handicap ministérielle (signature d'une convention avec l'UPEC), focus sur la journée mondiale de la sclérose en plaques (SEP).

Des études de poste spécifiques ont été présentées pour les agents malvoyants et non-voyants par le prestataire Accessolutions afin d'adapter leur environnement de travail.

La démonstration du dispositif Handivisible, solution inclusive pour faciliter l'attente en files d'attente, a permis d'expérimenter des outils concrets pour l'accessibilité.

4 – L'ambition : faire vivre ce réseau, le conforter et le faire davantage connaître.

Le rôle du RHP a été renforcé par la lettre de mission au référent handicap diffusée le 7 décembre 2010. Cette lettre de mission doit lui permettre d'assurer l'accueil et l'insertion professionnelle des nouveaux agents en situation de handicap, tout en continuant à répondre aux diverses demandes des agents et proches aidants. Une version rénovée est en cours de rédaction.

Les RHP permettent la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des agents en situation de handicap dès le recrutement et tout au long de leur parcours professionnel (recrutement, maintien en emploi, formation, mobilité, promotion...).

Des webinaires sont régulièrement organisés par la référente nationale handicap sur des thématiques variées et d'actualité (ex. : accueil des agents, procédure relative aux aménagements de poste, dispositifs de maintien en emploi, liens avec les divers partenaires et prestataires,...).

Des actions de communication sont également déployées tout au long de l'année, à la fois au niveau local et national. Parmi celles-ci, on retrouve l'organisation d'évènements phares comme la SEEPH et le DUODAY, les salons pour l'emploi, l'accueil de stagiaire, la journée nationale d'étude des RHP....).